



## Nouvelles du terrorisme et du conflit israélo-palestinien

(28 novembre – 4 décembre 2012)



Droite : La délégation palestinienne après le vote à l'Assemblée générale de l'ONU modifiant le statut de l'Autorité Palestinienne à celui d'Etat non-membre observateur (Site Internet de l'ONU, 30 novembre 2012)

### Aperçu général

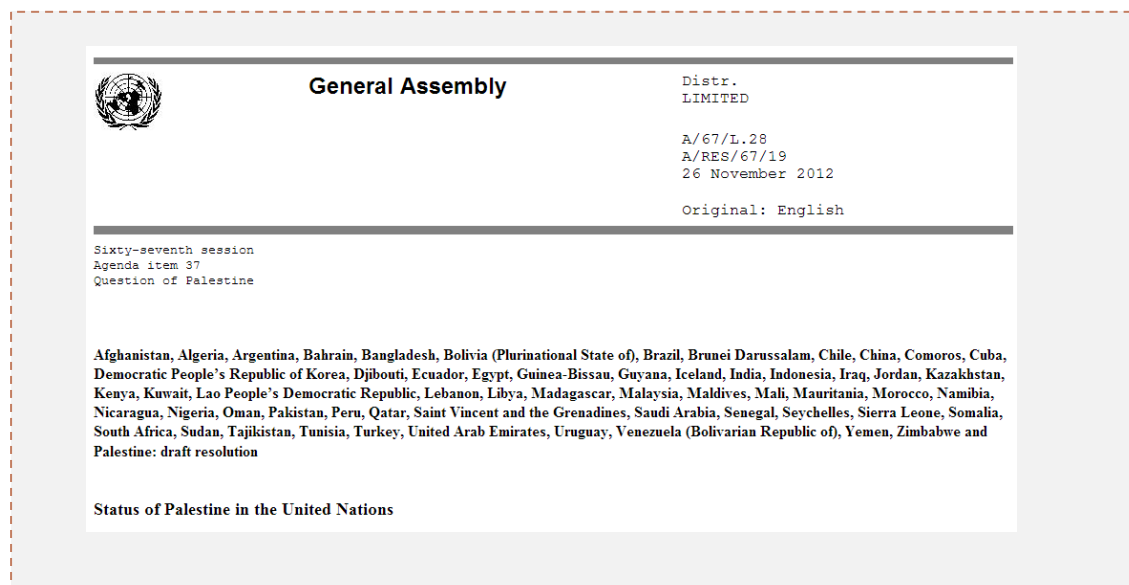
■ Depuis la fin de l'Opération Pilier de Défense le 21 novembre, aucune roquette ni aucun obus de mortier n'ont été tirés en territoire israélien depuis la bande de Gaza. Les Gazaouites continuent de s'ameuter près de la barrière de sécurité pour faire preuve de présence et défier Israël. Dans plusieurs cas, l'armée israélienne a été contrainte de tirer des tirs de sommation pour disperser les émeutiers. Le ministre de l'Intérieur de l'administration *de facto* du Hamas a déclaré que les forces de sécurité du Hamas contrôleraient la zone frontalière sur une distance de 300 mètres.

■ Le 29 novembre, date symbolique dans l'histoire du conflit israélo-palestinien, l'Assemblée générale a voté à une large majorité la modification du statut de l'Autorité Palestinienne à celui d'Etat non-membre observateur. En réponse, Israël a annoncé qu'il autoriserait la construction de milliers de logements en Judée-Samarie et à Jérusalem, y compris dans la zone E1, qui relie Maalé Adumim à Jérusalem. L'annonce a entraîné une vague de condamnations internationales, y compris des États-Unis et de l'Europe.

## L'Autorité Palestinienne

### L'Assemblée générale de l'ONU modifie le statut de l'AP à celui d'Etat non-membre

- Le **29 novembre**, date symbolique dans l'histoire du conflit israélo-palestinien, l'Assemblée générale de l'ONU a voté à une **majorité de 138 voix pour**, 41 contre et neuf abstentions, la **modification du statut de l'Autorité Palestinienne à celui d'Etat non-membre observateur**.
- Selon la résolution, le statut d'Etat non-membre observateur de l'AP n'affecte pas le statut de l'OLP à l'ONU en tant que représentant du peuple palestinien. La résolution insiste sur la nécessité de la solution à deux Etats basée sur les frontières d'avant 1967, le droit de tous les pays de la région à vivre en paix dans des frontières sûres et la reconnaissance de la communauté internationale. Mahmoud Abbas a par ailleurs exprimé l'espoir que le Conseil de sécurité allait voter le statut d'Etat membre de l'AP à l'ONU (Site Internet Unispal.un.org, 29 novembre 2012).
- Au-delà de l'aspect symbolique, la **signification pratique** de cette résolution est que l'AP peut désormais demander l'adhésion à des organisations et à des conventions internationales ouvertes uniquement aux États reconnus. L'adhésion à ces organisations permettra aux Palestiniens de mener une guerre politique et juridique sur la scène internationale. L'AP pourra ainsi désormais faire appel à la Cour pénale internationale de La Haye dans le cadre de sa guerre psychologique contre Israël.



Le texte de la résolution ([unispal.un.org](http://unispal.un.org), 29 novembre 2012)

### Discours belliqueux de Mahmoud Abbas à la veille du vote

- Avant le vote de l'ONU, **Mahmoud Abbas**, le Président de l'Autorité Palestinienne, a prononcé un discours à caractère diffamatoire et calomnieux, qualifiant Israël de pays raciste avec un "régime d'apartheid", qui diffuse la haine et effectue un nettoyage ethnique des Palestiniens. Abbas n'a pas fait référence à une paix basée sur la solution à deux Etats.
- Ci-après les principaux points de son discours (Télévision palestinienne officielle, 30 novembre 2012) :
  - **La calomnie d'Israël :**
    - ✓ "L'agression israélienne" dans la bande de Gaza a de nouveau souligné le besoin de mettre fin à l'occupation israélienne ainsi que l'adhésion du gouvernement d'Israël à la voie de la force, de l'oppression et de la guerre.
    - ✓ Aucun responsable israélien n'a exprimé de désir de "diligence authentique" pour sauver le processus de paix. Les Palestiniens ont assisté à une escalade sans précédent des actes d'agression, de siège militaire, d'activités dans les implantations et de nettoyage ethnique, en particulier dans Jérusalem-Est occupée, de vastes détentions, d'actes d'agression et des crimes de guerre et autres mesures qui complètent la nature du régime de l'apartheid [israélien].

- ✓ L'occupation [cf., Israël] construit des implantations, ancre le fléau du racisme dans des lois et enracine la haine et l'incitation. Israël est convaincu qu'il est au-dessus du droit international et bénéficie d'une immunité qui lui permet de ne pas rendre compte de ses actions, ou de faire l'objet d'enquêtes.
- **Reconnaissance d'Israël** : Mahmoud Abbas a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de "retirer la légitimité de l'État établi il y a tant d'année qu'est Israël. Nous sommes venus pour affirmer la légitimité de celui qui doit maintenant accéder à l'indépendance, je parle de la Palestine".
- **Le processus de paix** : Mahmoud Abbas a fait référence du bout des lèvres à l'adhésion à une solution pacifique, affirmant que l'appel palestinien à l'ONU n'était pas destiné à nuire au processus de paix ou à la légitimité d'Israël. "Nous ne venons pas ici pour ajouter des complications au processus de paix que les mesures israéliennes ont envoyé aux urgences, mais pour donner une dernière chance sérieuse à sa mise en œuvre".
- **Les conditions palestiniennes pour les négociations** : L'OLP est le seul représentant légitime du peuple palestinien. Les Palestiniens n'accepteront aucun accord sauf l'établissement d'un Etat palestinien sur tous les territoires occupés en 1967, avec Jérusalem-Est comme capitale. Les négociations devront inclure une **solution au problème des réfugiés palestiniens, sur la base de la Résolution 194 du Conseil de sécurité de l'ONU.**
- **La "résistance populaire"** : Le peuple palestinien adhère à son droit de se défendre contre l'agression [israélienne] et l'occupation. Les Palestiniens vont continuer ce qu'ils peuvent, une **résistance populaire non-violente.**

### Réaction israélienne au discours

- En réaction au discours de Mahmoud Abbas à l'Assemblée générale, le Premier ministre israélien **Benyamin Netanyahu** a déclaré que "le monde a assisté à un discours à caractère diffamatoire et venimeux débordant de propagande mensongère contre Tsahal et les citoyens d'Israël. Celui qui veut la paix ne parle pas de cette manière" (Cabinet du Premier ministre, 30 novembre 2012).



**Mahmoud Abbas à l'Assemblée générale de l'ONU (Wafa, 30 novembre 2012)**

### **Manifestations et défilés de joie en Judée-Samarie**

- Le jour du vote à l'ONU et après le décompte des voix, des manifestations et des rassemblements de célébration ont eu lieu en Judée-Samarie, organisés par le Fatah et l'Autorité Palestinienne. L'accent a été mis sur le caractère national de l'événement par des représentants de toutes les organisations palestiniennes.
  
- Une réception festive a été organisée en l'honneur de Mahmoud Abbas à son retour de New York. Dans un discours prononcé à la résidence présidentielle à Ramallah, il a déclaré que les Palestiniens devaient être fiers d'eux-mêmes, parce qu'ils ont résisté à la pression intense exercée sur eux pour reporter l'appel. Il a ajouté que la reconnaissance de l'ONU changeait de nombreux paramètres, créait une situation nouvelle et **approfondissait l'isolement d'Israël** (Télévision palestinienne, 2 décembre 2012).
  
- La question de la modification du statut de l'AP face à Israël a été abordée par des responsables palestiniens lors des rassemblements :
  - **Saeb Erekat**, membre du comité exécutif de l'OLP, a déclaré que l'ONU était le début et que la route est encore longue et difficile, mais que la Palestine était maintenant sur la carte. Israël doit comprendre, a-t-il dit, que maintenant les négociations devront être fondées sur la décision de l'ONU et que, désormais, l'occupation est un crime international. Il a dit qu'à partir du moment où l'ONU a voté, l'équation a changé et désormais toute annexion israélienne de territoire sera un crime de guerre (AKI, 30 novembre 2012).

- **Jibril Rajoub**, membre du comité central du Fatah, a prononcé un discours extrémiste et belliqueux lors d'un rassemblement retransmis par la télévision palestinienne. Il a dit que le temps est venu pour chacun d'avoir un plan uni pour la lutte : "**Toutes les options de résistance sont ouvertes** [cf., y compris la violence et le terrorisme] "... [et] "Toute personne qui voudra pénétrer dans cette région repartira dans un cercueil" (Télévision palestinienne, 29 novembre 2012).



Manifestations de joie à Ramallah après le vote de l'ONU (Wafa, 30 novembre 2012)

### Premières mesures auprès des institutions internationales

- **Nasr Safaa al-Din**, ministre palestinienne des Télécommunications, a commencé à prendre des mesures pratiques suite à la modification du statut de l'AP. Elle a appelé toutes les entreprises, institutions internationales, organisations des droits de l'homme et institutions du secteur privé à commencer à **utiliser le terme "État de Palestine"** dans leurs relations d'affaires et sur leurs sites Internet, et non plus le terme "Autorité nationale palestinienne". Elle œuvre également l'adhésion de la "Palestine" à l'Union internationale des télécommunications et à l'Union postale internationale (Site Internet Paltoday, JIP, 30 novembre 2012).

### Réactions à la modification du statut de l'AP

#### Israël

- En réponse à la décision de l'ONU de modifier le statut de l'Autorité Palestinienne, le Premier ministre **Benjamin Netanyahu** a déclaré que la décision ne changerait rien sur le terrain. La décision, a-t-il dit, ne fera que repousser la création d'un Etat palestinien parce qu'un Etat palestinien ne peut être établi tant que les Palestiniens

ne déclarent pas la fin du conflit et sans accord assurant la sécurité des citoyens israéliens. La décision de l'ONU ne fait aucune mention de la sécurité d'Israël, ne reconnaît pas l'Etat d'Israël comme l'Etat du peuple juif, et ne fait aucune mention de la fin du conflit (Site Internet du cabinet du Premier ministre, 29 novembre et 2 décembre 2012).

■ Lors de la réunion du gouvernement le 2 décembre, Benyamin Netanyahu a déclaré que la mesure unilatérale prise par l'AP à l'Assemblée générale de l'ONU est une **violation flagrante des accords signés par les Palestiniens avec l'État d'Israël** et le gouvernement israélien rejette le vote de l'ONU. Il a ajouté que "la réponse à l'attaque contre le sionisme et l'État d'Israël impose de **renforcer la mise en œuvre du plan d'implantation dans tous les secteurs dans lesquels le gouvernement a décidé de l'implantation**" (Site Internet du cabinet du Premier ministre, 2 décembre 2012).

■ Les médias israéliens ont rapporté (29 novembre) que le gouvernement israélien a ainsi pris la décision d'autoriser la **construction de 3000 logements** en Judée-Samarie et de milliers d'unités à Jérusalem et ailleurs, y compris en **zone E1, reliant Maalé Adumim (Est de Jérusalem) à Jérusalem**. Il a également été indiqué que le transfert de fonds fiscaux à l'AP serait gelé.

■ Les décisions israéliennes ont provoqué une vague de condamnations de la communauté internationale, qui a affirmé qu'elles étaient préjudiciables et nuisaient aux efforts visant à renouveler le processus de paix. La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a déclaré que ces mesures constituaient des obstacles supplémentaires au processus de paix et qu'un accord ne pouvait être atteint que par des négociations directes (AP, 29 novembre 2012). La Grande-Bretagne, la France, l'Allemagne et la Russie ont également condamné les décisions d'Israël.

## Hamás

■ L'administration *de facto* du Hamás a autorisé la tenue d'un rassemblement à l'occasion du vote de l'ONU en présence d'environ 1000 Palestiniens. Le rassemblement a eu lieu dans une salle fermée au Centre de la ville de Gaza sous le thème "Le rassemblement pour l'unité et la victoire" (Agence de presse Wafa, 29 novembre 2012), dans le but de donner à la décision un air national pan-palestinien.

- **Khaled Mashal** a déclaré que la reconnaissance de la Palestine par l'ONU comme un Etat non-membre observateur en parallèle à la récente confrontation entre Gaza et Israël était une stratégie qui augmenterait la puissance des Palestiniens. **Il a exprimé son soutien à l'initiative de l'ONU**, en disant à Mahmoud Abbas espérer que l'appel à l'ONU s'inscrive dans le cadre d'une **stratégie globale nationale palestinienne qui, dit-il, comprendrait la "résistance armée"** (Reuters, 30 novembre 2012).

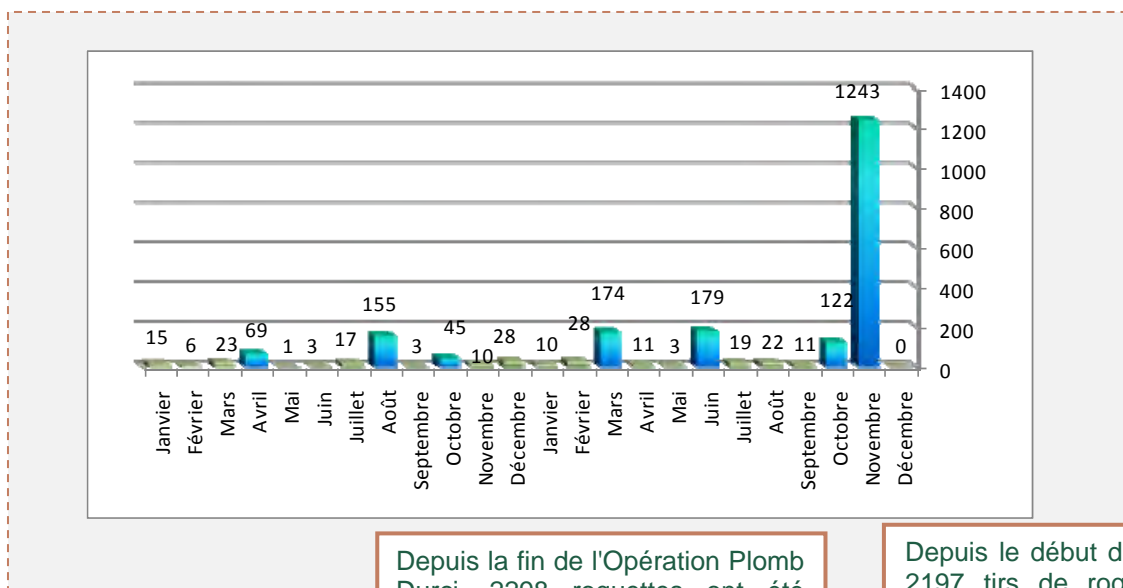
## Iran

- **Hossein Amir-Abdollahian**, le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, a déclaré que le vote de l'ONU était une étape positive qui a montré comment une organisation internationale faisait référence aux droits de la Palestine et à l'illégitimité du "régime sionisme". Il a dit que cela pourrait être considéré comme la **première étape vers l'application du régime absolu de la Palestine sur ses terres historiques**, le retour de tous les Palestiniens à leur patrie et la résistance contre Israël (Agence de presse Fars, Iran, 30 novembre 2012).

## Tirs de roquettes

- Le Hamas et les autres organisations terroristes de Gaza continuent d'honorer l'accord atteint à la fin de l'Opération Pilier de Défense. **Depuis le 21 novembre 23h, aucune roquette et aucun mortier n'ont été tirés en territoire israélien.**

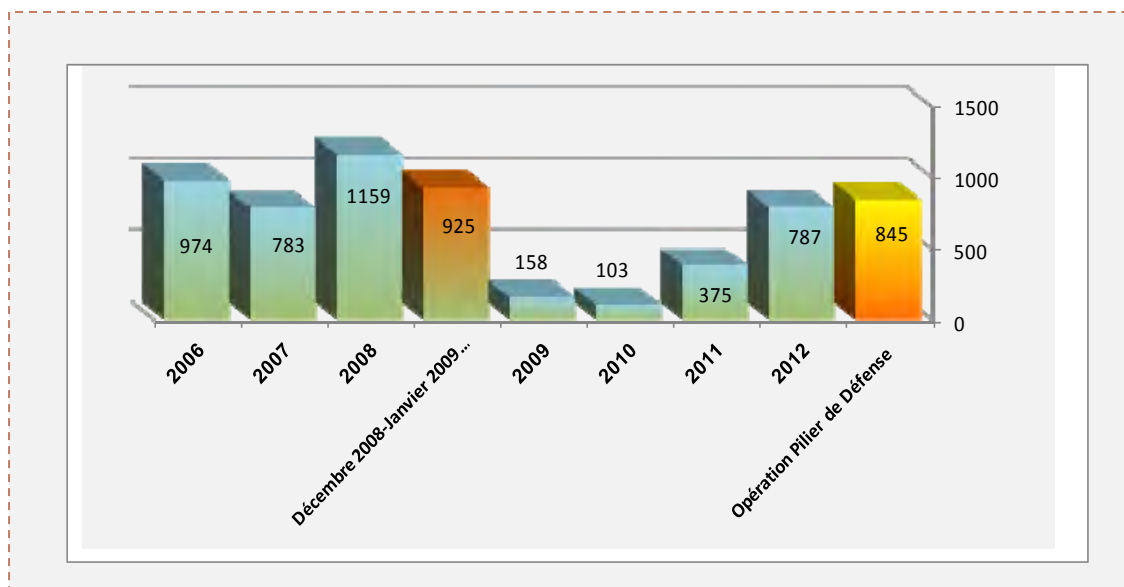
## Tirs de roquettes depuis le début de l'année 2011<sup>1</sup>



Depuis la fin de l'Opération Plomb Durci, 2298 roquettes ont été tirées sur Israël.

Depuis le début de l'année 2011, 2197 tirs de roquettes ont été signalés. Depuis le début de l'année 2012, 1822 tirs de roquettes ont été identifiés en territoire israélien.

## Répartition annuelle des tirs de roquettes<sup>2</sup>



<sup>1</sup> Exact à la date du 4 décembre 2012. Ces données ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier.

<sup>2</sup> Les statistiques de 2008 et 2009 comprennent les roquettes tirées durant l'Opération Plomb Durci. Ces données ne comprennent pas les tirs d'obus de mortier.

## Situation sur le terrain

### Emeutes près de la barrière de sécurité

■ Depuis la fin de l'Opération Pilier de Défense, **les Gazaouites se réunissent quotidiennement près la barrière de sécurité pour faire preuve de présence et défier Israël**. Certains d'entre eux ont également essayé de traverser la barrière ou de l'endommager. Selon des informations parues dans les médias, depuis la fin de l'Opération Pilier de Défense, les forces de Tsahal n'opèrent pas dans une zone de 300 mètres de la clôture du côté palestinien, ce qu'elles faisaient jusqu'à l'opération (zone dénommée "le périmètre").



### Emeutes de Palestiniens près de la barrière de sécurité (Forum du Hamas)

■ Ci-après un aperçu des incidents dans lesquels **les forces de Tsahal ont riposté par des tirs de semonce contre des civils palestiniens** réunis près de la barrière de sécurité (selon la presse palestinienne) :

- **28 novembre** - Les médias palestiniens ont annoncé que sept ou huit Palestiniens avaient été blessés par des tirs de Tsahal près de la barrière de sécurité à l'Est des camps de réfugiés d'al-Maghazi et d'al-Bureij. Un Palestinien de Khan Yunis a été blessé par des tirs de Tsahal dans la région du terminal de Sufa (Agences de presse Safa et Ma'an, 28 novembre 2012).
- **1<sup>er</sup> décembre** - Les médias palestiniens ont annoncé qu'un Palestinien est mort des suites de ses blessures après avoir été blessé par des tirs de Tsahal dans la région de Rafah. En outre, huit Palestiniens auraient été blessés (Site Alresala.net, 1<sup>er</sup> décembre 2012). En réponse, Abou Ahmed, porte-parole de la

branche armée du Jihad Islamique Palestinien, a déclaré qu'Israël essayait d'échapper à son engagement à l'accord [de cessez-le-feu], ce qui illustre clairement ses intentions agressives envers le peuple palestinien. Il a appelé les médiateurs [égyptiens] à obliger Israël à respecter l'accalmie. Il a déclaré que si Israël continuait à violer l'accord, les Palestiniens riposteraient (Site Internet des Brigades de Jérusalem, 1<sup>er</sup> décembre 2012).

- **3 décembre** - Les médias palestiniens ont annoncé qu'un agriculteur de Gaza avait été légèrement blessé par des tirs de Tsahal près de la barrière de sécurité (à proximité de la mosquée du camp de réfugiés d'Al-Bureij) (Site Internet Qudsnet, 3 décembre 2012).

■ **Fathi Hamad**, le ministre de l'Intérieur de l'administration *de facto* du Hamas, a annoncé que **les forces de sécurité du Hamas allaient contrôler le secteur frontalier sur 300 mètres** (Site Internet du ministère de l'Intérieur du Hamas, 2 décembre 2012).

### Négociations en Egypte sur l'application du cessez-le-feu

■ Selon des informations parues dans les médias arabes, **le 27 novembre**, des négociations indirectes israélo-palestiniennes se sont déroulées sous égide égyptienne. Les Egyptiens ont rencontré la délégation palestinienne, dirigée par **Ziad Zaza**, chef adjoint de l'administration du Hamas, et la délégation israélienne. Un haut responsable du Hamas présent à la réunion a déclaré que les négociations avaient porté principalement sur la mise en œuvre des articles de l'accord traitant de "la levée du siège" (Al-Hayat, 29 novembre 2012). Ziad Zaza a déclaré que durant les négociations indirectes avec Israël, l'autorisation avait été donnée aux commerçants et aux institutions internationales de livrer tous les matériaux nécessaires à la reconstruction de la bande de Gaza. Il a dit que l'autorisation assurerait l'application des articles de l'accord de trêve (Agence de presse Safa, 29 novembre 2012).

## Judée-Samarie

### Attaque déjouée contre des agents de sécurité

■ Le 3 décembre au matin, un **terroriste palestinien résident** de l'un des villages du secteur de Tulkarem **a sciemment percuté le véhicule d'agents de sécurité israéliens** avant de se précipiter sur eux avec une hache. Les médias palestiniens ont annoncé qu'il s'agissait de **Hatem Mustafa Shadid**, ouvrier en bâtiment du village d'Alar (Nord de Tulkarem) (Agences de presse Ma'an et Safa, 3 décembre 2012).

■ Les premiers éléments de l'enquête ont révélé que durant des activités sécuritaires dans la région de Deir Sharaf (village situé entre Shavei Shomron et Einav, dans la région de Naplouse), un Palestinien a fait une embardée de son véhicule et a percuté une jeep. La jeep a été renversée et ses passagers ont été légèrement blessés. Le Palestinien a alors sauté hors de son véhicule et s'est précipité sur la jeep brandissant une hache en criant "Allahou akbar". Il a blessé deux des passagers israéliens. L'un des passagers a tiré dans sa direction et l'a tué. Cinq agents de sécurité ont été blessés dans l'incident (Porte-parole de Tsahal, 3 décembre 2012).

### Saisie d'armes

■ Dans la nuit du 28 novembre, lors d'une opération menée par les forces de sécurité israéliennes dans le village de Yatta (près de Hébron), une importante quantité d'armes et de munitions a été saisie, dont un pistolet, des munitions pour une mitrailleuse lourde, des munitions pour un fusil de sniper, des équipements militaires et des couteaux (Porte-parole de Tsahal, 29 novembre 2012).



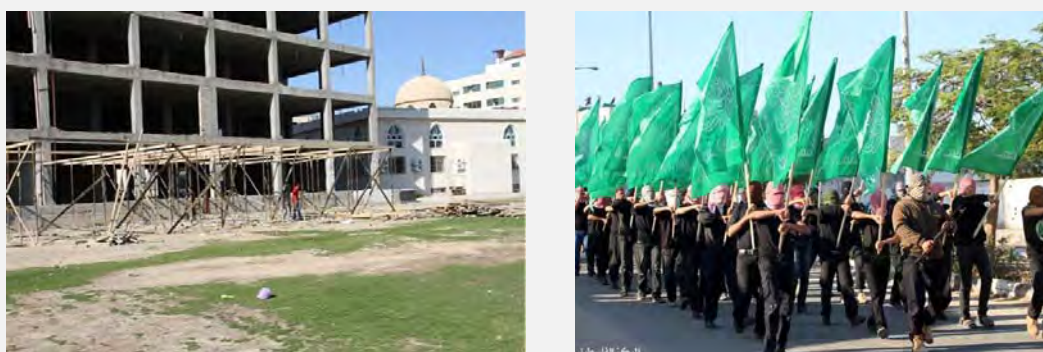
Les armes saisies à Yatta (Porte-parole de Tsahal, 29 novembre 2012)

## Situation dans la bande de Gaza

### 25<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du Hamas

■ A l'occasion d'une conférence de presse organisée face au domicile du fondateur du Hamas, Ahmed Yassine, **Fawzi Barhoun**, le porte parole du Hamas, a annoncé

l'ouverture des événements du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du mouvement, le point culminant étant prévu le 8 décembre (Télévision Al-Aqsa, 29 novembre 2012). Une source du Hamas a confirmé que **Khaled Mechaal**, le président du comité exécutif du Hamas et une délégation de responsables du mouvement et de dirigeants de l'administration égyptienne allaient assister au principal rassemblement, prévu le 8 décembre (Agence de presse Safa, 29 novembre 2012). Si Khaled Mashal assiste effectivement à l'événement, ce sera la première fois qu'il pose le pied dans la bande de Gaza.



**Droite : Défilé des Brigades Izz al-Din al-Qassam à l'occasion du 25<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation du Hamas (Palestine-Info, 3 décembre 2012). Gauche : Construction de la scène place Al-Katiba à Gaza en vue du rassemblement du Hamas (Forum du Hamas, 28 novembre 2012)**

## Relations Hamas-Iran

■ Les responsables du Hamas continuent de saluer l'Iran pour le soutien militaire alloué à la bande de Gaza : ainsi, **Ali Barake**, le représentant du Hamas au Liban, a déclaré dans une interview que l'Iran était le principal soutien militaire et financier de la plupart des organisations [terroristes] palestiniennes dans la bande de Gaza, et ne demandait rien en échange ni n'imposait de conditions. Il a souligné que les liens entre le Hamas et l'Iran étaient stratégiques et se poursuivaient même après que le Hamas avait annoncé sa position sur la Syrie. Il a ajouté qu'au cours de l'Opération Pilier de Défense, un haut responsable iranien l'avait contacté tous les jours pour être informé. L'Iran s'est dit prêt à fournir un soutien matériel et militaire pendant l'opération, au nom de son "engagement idéologique et moral". Au sujet des roquettes à longue portée M75 tirées durant l'Opération Pilier de Défense, **il s'agit de**

la version locale des Fajr-5, dont la technologie provient d'Iran (NTV, 25 novembre 2012).

## Événements de propagande

- Une nouvelle initiative appelée **March Freedom Ride** a pour objectif selon ses organisateurs de mettre l'accent sur "l'état des communautés palestiniennes dans la vallée du Jourdain et dans la région du Sud de Hébron". Les événements auront lieu entre le 17 et le 27 mars 2013 et comprendront des travaux agricoles communs avec les fermiers palestiniens locaux, des travaux de construction et de reconstruction, et la présence sur le terrain pour protéger les Palestiniens. Des visites guidées seront également organisées, ainsi que des ateliers et des événements culturels. Les activistes intéressées à participer sont invités à verser une somme de 35 dollars par jour pour couvrir les dépenses. En parallèle, un groupe parrainé par le Théâtre Libre organise une visite de la Judée-Samarie en bus (Site Internet du MSI, 28 novembre 2012).